



Le scrutin du 4 janvier

Les élections sénatoriales du 4 janvier apparaissent menaçantes : d'abord, parce que le suffrage restreint est entre les mains des préfets; ensuite, parce que les candidats ministériels, se gardant bien de se présenter comme tels, ont pris soin de bécoter les pasteurs pacifiques; enfin, parce que les progressistes et les modérés s'y sont laissés prendre et ont refusé, non seulement d'engager des parties gagnables, mais encore de combattre devant le pays des hommes politiques qu'ils combattent au Parlement.

LA JOURNÉE

Du résultat détaillé des élections qu'on trouvera plus loin il ressort que les statistiques ministérielles sont, comme toujours, fantaisistes. Les antiministériels perdent sept sièges, si l'on compte comme tels les hommes qui dans la loi sur les associations se sont contentés de l'abstention.

ONZE CENTS BIOGRAPHIES

C'est la VIE DES SAINTS, illustrée et populaire, œuvre considérable, parachevée par le Pèlerin depuis 1880. Cet ouvrage immense, publié par feuille hebdomadaire, forme actuellement plusieurs collections: VIES DES SAINTS pour tous les jours de l'année. Deux vol. in-8 de 1470 pages. Les 2 volumes reliés toile, 7 francs; demi-cadras, 6 francs; port, 0 fr. 80 en gare, fr. 05 à domicile.

ROMA

Rome, 5 janvier, 1 h. 10. Ce matin a eu lieu la première réunion de la Commission pour les études bibliques. Le Croix a déjà annoncé que M. l'abbé Vigouroux, professeur d'Ecriture Sainte au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, avait été appelé à Rome comme consultant dans cette assemblée.

LA FÊTE DES ROIS

S'il est une fête populaire, c'est assurément celle des Rois. Les vrais catholiques la célèbrent à l'église; tout le monde la célèbre à table. Nous ne nous contentons pas de manger le gâteau traditionnel; rappelons-nous qu'un chrétien doit à Jésus-Christ et se doit à lui-même d'apporter à la crèche ses présents spirituels.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les ministériels avaient, avant les élections, 38 sièges; les antiministériels en avaient 40. Les élections d'hier donnent 65 ministériels élus; et 33 antiministériels. Les ministériels gagnent donc 7 sièges. Ils ont gagné 10 sièges: 1 dans l'Allier (celui de M. Cornil), 1 dans le Cantal (celui de M. Baduel), 2 dans les Charentes (celui de M. Laporte-Bisquit, qui ne se représentait pas, et de M. Martelli), 1 dans la Charente-Inférieure (celui de M. Bissoulet), 2 dans la Corse (celui de MM. de Casabianca et Farinole), 1 dans le Gard (celui de M. Silhol), 1 dans les Ardennes (celui de M. Gaillly), 1 dans le Nord (celui de M. Géry-Légrand, décédé).

28 SÉNATEURS NOUVEAUX

20 ministériels. — MM. Maurice Rouvier, Gacon, Lintilhac, Brisson, Limouzin-Laplanche, Garnier, Giacobbi, Muracciole, Ricard, Le Chevallier, Chabrié, Bayol, Ville, Boissier, Boissy-d'Angias, Daumy, Grémieux, Mazière, Payrol, Poirier. 7 antiministériels. — MM. Andrieux, de Saint-Urbain, de Moustier, Sauvan, Thourens, Genilieu.

LES FRAIS D'UNE ÉLECTION

Comme les élections ont lieu au chef-lieu du département, les députés sénatoriaux qui viennent des communes ont droit à une indemnité de déplacement. On a fait le calcul des frais que nécessiterait la consultation électorale d'aujourd'hui: elle coûterait au Trésor la somme cuboite de 550 000 francs.

LE DOYEN DES DÉLÉGUÉS

M. Roland, qui est âgé de 88 ans, est probablement le doyen des députés sénatoriaux de France; hier, il était assesseur au bureau de Rodez; hier il est de beaucoup le plus ancien. S'il n'y a pas d'arrivé à Rodez, la Société des vétérans des armées de terre et de mer a envoyé des députés au-devant de M. Roland pour le saluer et l'inviter à passer sa soirée à son siège social.

L'ACTION LIBÉRALE POPULAIRE ET LE SCRUTIN D'HIER

Au secrétariat de l'Action libérale populaire on ne se montre pas mécontent des résultats. Là, en effet, nous dit-on, où l'A. L. P. a soutenu des candidats, qu'il y ait eu succès ou insuccès, le nombre des voix obtenues marque un réel progrès de nos idées et les excellents résultats de notre œuvre d'organisation. Dans le Finistère, notamment, la liste que recommandait l'A. L. P. a passé: deux de ses membres les plus éminents, M. l'amiral de Cuverville, qui fait partie du Comité directeur, et M. de Chamillard ont été élus avec des majorités de 100 voix plus fortes qu'aux élections précédentes.

11 SÉNATEURS NON RÉELUS

6 ministériels. — MM. Saint-Prix, Allemand, Joseph Fabre, Senard, Fozzi. 5 antiministériels. — MM. Baduel, Martelli, Bissoulet, Casabianca, Farinole, Silhol, Cornil. Députés élus. — MM. Maurice Rouvier, Garnier, Gacon, Giacobbi, Ville, de Moustier, Chabrié et Mazière. Anciens députés élus. — MM. Henri Ricard, Limouzin-Laplanche, Louis Andrieux, Boissy-d'Angias, Vidal de Saint-Urbain, Fernand Grémieux. Ancien sénateur. — M. Muracciole. Députés candidats. — MM. Théron, Charonnet, Eugène, Muteau, Delarue, Hubbard, Jules Roche, Duclaux-Montell, docteur Borne, Beauquier, Antoine Gras, Desfrayes, Delory, Paul Delombre. Anciens députés battus. — MM. Fernand Faure, Chénel, Gueneau, Hanotaux, Castella, Pénières, Delpeuch, Eugène Fourrière, Malzac, E. Gaussergues, Prosper Sureau, Félix Granet, Chénouy, Dupuy (Aisne), Roux (Basses-Alpes), Denayrouse, Lagnel, Chasseon, Villemonte.

RECOMPENSE AUX AGENTS DE LA POLICE ESPAGNOLE

L'Agence Havas reçoit de Madrid une dépêche annonçant que le gouverneur de Madrid a reçu du consul français 15 000 pesetas destinées aux agents de police qui ont capturé les Humbert. La nouvelle que le dénonciateur anonyme serait M. Cotarella agite les esprits, notamment dans les milieux littéraires.

LE DÉLÉGUÉ

On sait que M. Gomez Carrillo, homme de lettre et membre de l'Académie espagnole, a envoyé sa démission en apprenant que le dénonciateur des Humbert était un de ses collègues. Voici le texte de sa lettre de démission: Monsieur le secrétaire perpétuel, J'appréhends aujourd'hui qu'un académicien a dénoncé des réfugiés étrangers, sans y être tenu par sa profession et dans le seul but de toucher une prime offerte par le gouvernement français aux policiers et à leurs chefs qui ont arrêté les Humbert. Je vous prie de bien vouloir après cela me considérer comme ne faisant plus partie en qualité de membre correspondant d'une Académie qui compte parmi ses membres un Cotarella.

L'AFFAIRE HUMBERT

Chez le colonel du Paty de Clam Un rédacteur du Temps a pu interroger le colonel du Paty de Clam à Versailles, au sujet de sa déposition devant M. Leydet, juge d'instruction. Notre confrère lui a d'abord demandé si M. Poncet, substitut, avait assisté à sa déposition. Voici la réponse du colonel: M. Poncet est entré dans le cabinet du juge d'instruction, mais ce n'est que pour assister à sa déposition. Il a pris connaissance de ce que j'avais dit jusque-là; il a assisté, pendant quelques instants, à la suite de ma déposition, puis il est resté. Au demeurant, je ne m'explique pas le bruit qu'en fait autour de cette circonstance; je crois bien que ce magistrat avait qualité pour assister à cette déposition, et je ne me plains nullement.

AU MAROC

Changement de vue, et probablement fin prochaine du conflit qui s'était élevé entre le prétendant Bou-Hamara et le sultan Abd-el-Aziz. Un message officiel arrivé à Tanger annonce, en effet, que Bou-Hamara, abandonné par une grande partie des tribus, a subitement rétrogradé jusqu'à Tazza, sa résidence ordinaire. Il a sans doute jugé qu'il ne pouvait faire le siège de Foz ni l'emporter de vive force. En même temps, le Sultan faisait venir de Méquinez, où il était interné, son frère Moula-Mohamed, se réconciliant publiquement avec lui, lui rendait tous les honneurs dus à son rang.

UNE MÈRE INFANTE

On annonce de Munich qu'un Halbergsmeier, près de Freising, la femme d'un contremaître a été cinq enfants dans les circonstances les plus étranges. Elle parvint à se débarrasser de ces enfants de ses bras et les ramassa. Pendant que les pauvres petits obéissent, la mère les tua à coups de poignard et se fit arrêter.

ÉCRASÉ PAR UN TRAIN

A Rennes, un marchand nommé Yvon, 65 ans, s'étant engagé sur le boulevard, dans la gare, à faire un tour de promenade, fut écrasé par un train se dirigeant vers Saint-Malo. Le malheureux vieillard a été écrasé; il est mort quelques minutes après l'accident sans avoir repris connaissance.

ACCIDENT AUX COURSES DE MARSEILLE

Le lieutenant Raoul de Jarnac, qui montait le lunnant Violote III, hier, aux courses de Marseille, a fait une mauvaise chute et a été transporté sans connaissance à l'ambulance. Depuis, il n'a pas repris connaissance et l'on s'attend à un moment à l'entendre à un dénouement fatal.

ACCIDENT DU TRAVAIL

De notre correspondant: Nantes, 5 janvier. — Ce matin, un manoeuvre Adolphe-Joseph Courand, 43 ans, travaillait au déchargement d'un vapeur anglais chargé de phosphates et amarré au quai. La chaîne d'une bonne hauteur à la hauteur de deux ponts une traverse en fer dite gâchette pesant environ 300 kilos, lui souleva et le fit tomber d'une hauteur de 5 mètres sur la tête du malheureux qui est le crâne brisé. La mort fut instantanée.

APHYSIÉ ACCIDENTELLEMENT

Tunis, 5 janvier. — Le comte Albert de Lévis-Mirepoix, colon à Manouba, a été trouvé mourant dans la chambre qu'il occupait dans l'hôtel des étrangers, à Tunis. Un incendie qui avait éclaté dans la soirée avait déformé les tuyaux servant à la conduite du gaz qui s'était répandus dans la pièce où couchait M. de Lévis-Mirepoix.

INFORMATIONS DU SOIR

VENEZUELA Caracas, 5 janvier. — Le président Castro dit qu'il ne démissionnera pas et que la révolution sera bientôt vaincue sans aucun appui étranger. Des commerçants de Caracas ont demandé le changement de leurs billets contre des espèces. La Banque n'a pu satisfaire à ces demandes. Les troupes ont pu recevoir hier leur solde; mais ne le recevront pas aujourd'hui. On dit que la Banque a fermé ses portes. Il y a panique. L'AFFAIRE HUMBERT M. Leydet, juge d'instruction, interrogé cet après-midi Romain Daurignac, en présence de M. André Bessé. L'interrogatoire porte sur les lettres adressées aux Crawford, poste restante, à Paris, par M. Parmantier, lettres qu'aurait retirées le frère de M. Humbert. On se souvient que les employés de la poste, sur la présentation de la photographie de Romain Daurignac, avait voulu prendre livraison des lettres adressées aux Crawford. THÉRÈSE CHANGE DE CELLULE Mme Humbert se plaignait de sa cellule, malgré certains aménagements faits spécialement pour elle, on a fait droit à sa demande et on l'a installée dans celle de son frère Romain Daurignac qui l'a remplacée dans celle qu'elle quittait.

LES SEIGNS DE BRIOQUESSO

Cherbourg, 5 janvier. — De notre correspondant: Nous avions annoncé le départ des Seigneurs de Jésus et de Marie qui dirigent, depuis plus de trente ans, une école primaire à Briouques. La population indignée a bruyamment manifesté son mécontentement. Les Seigneurs ont été accompagnés à la gare aux cris de: « Vive la liberté! »

LES VÉTÉRANS AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le ministre de la Guerre a reçu ce matin, à 11 heures, à l'occasion du nouvel an, une députation du Conseil général de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer 1870-71. Le président général Cuny a présenté au ministre les membres présents: MM. Leveque, président général honoraire; capitaine de Grand-Bois, vice-président; Hussonot, secrétaire; Comminet, Laugue, capitaine Belot, Poriasky, Sansbouff, etc. Cette députation est allée ensuite rendre visite au général Vincendon, président général d'honneur de la Société.

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL (Yonne)

Canton de l'Isle-sur-Serein. Inscrits: 1914. — Votants: 1629. MM. Bidault de l'Isle, libéral, 917 ELU. Jacques, rad. social, 697.

M. SAGASTA TRÈS MALADE

Madrid, 5 janvier. — L'état de M. Sagasta, ex-président du Conseil des ministres, est très grave.

GRAND MARIAGE

Londres, 5 janvier. — Le mariage de M. Brodick, ministre de la Guerre, avec Mlle Stanley, a été célébré aujourd'hui à l'église Saint-George, devant une nombreuse assistance. M. Balfour était le Best Man. Les mariés ont reçu plus de 600 cadeaux, parmi lesquels un anneau en argent avec les armes royales, offert par le roi.

CRISE MINISTÉRIELLE EN SERBIE

Belgrade, 5 janvier. — M. Antonich, ministre des Affaires étrangères, est démissionnaire. M. Loncitch, ancien ministre des Affaires étrangères dans le Cabinet Christitch, a été appelé à Nisch; il prendrait la succession de M. Antonich.

LA PESTE AU MEXIQUE

Une dépêche de Mazatlan (Mexique), arrivée ce matin de Berlin, dit que la peste a fait son apparition dans cette ville.

L'AFFAIRE DE MARGUERITE

AUDIENCE DU 5 JANVIER L'audience est ouverte à 9 h. 1/2. Le septième témoin, Polet, charretier, dépose. Le conduisant de Marguerite chez M. Anastase, quatre charriots de sable, quand, arrivé à Thiouche, il fut arrêté par cinq ou six Arabes, parmi lesquels Yacoub, qui le menaçait d'un revolver et ne prononçait la formule. L'un des charretiers, le n^o 9, se joignit aux rebelles et les 16 bêtes de l'attelage devinrent des chevaux de bois. Polet suivit les inculpés jusqu'à Marguerite et a pu s'assurer qu'après l'arrivée des troupes, il ne fut assisté aux meurtres et pillages. Sa déposition est sensiblement la même que celle des témoins prisonniers. Les rebelles lui prirent quarante sous. Au sujet du meurtre de Guillaume Gay, sa déposition est plus claire et diffère de celle faite à Bidault par ses trois frères. Le président et le procureur général l'adjurent de dire la vérité. Polet déclara qu'il a vu le n^o 5 égorger la victime à Bidault, dit le témoin, le juge d'instruction ne lui avait pas permis de tout dire. Après la déposition Polet, les inculpés, à qui le président demanda s'ils n'ont pas quelques observations à présenter, répondent: « Il ne sait pas ce qui s'est passé; il était ivre. » Les neuvième et dixième témoins, les charretiers qui marchaient avec Polet: Boudnia, Ahmed et Boudnia Abd-el-Kader, déposent dans le même sens que leur camarade européen; mais leur mémoire est moins fidèle à tous deux: Yacoub, disent-ils, leur a fait réciter la formule qu'ils fussent musulmans, en brandissant un revolver sur eux. L'audience est levée à 11 h. 35.

LA MISÈRE

Chez les pêcheurs de sardines. Tous les sénateurs et députés du Finistère, sans distinction politique, lancent l'appel suivant: « Une misère sans précédent règne parmi les pêcheurs de sardines de notre littoral breton, parmi les ouvriers et ouvrières employés dans les usines et que la pénurie de pêche a condamnés au chômage. Un crédit a été demandé au Parlement. Le somme qui sera votée ne pourra être mise à la disposition des intéressés avant plusieurs semaines. En attendant, la situation des familles des marins pêcheurs est très critique. Nos compatriotes souffrent de la faim et de privations de toutes sortes. Les mères de famille parcourent les villages pour solliciter les habitants des campagnes des secours en nature que leur insalubre charité leur accorde les jours. Il y a urgence à secourir toutes ces misères. En outre, la situation des familles du Finistère au Sénat et à la Chambre, nous adressons un pressant appel à la charité publique en faveur de ces victimes, qui sont plus de 100 000, et nous avons l'espoir que notre appel à la solidarité sera entendu de tous. Il importe que des souscriptions et des listes s'organisent pour réaliser des secours importants qui seront immédiatement distribués. »

LA MISÈRE

Tunis, 5 janvier. — Le comte Albert de Lévis-Mirepoix, colon à Manouba, a été trouvé mourant dans la chambre qu'il occupait dans l'hôtel des étrangers, à Tunis. Un incendie qui avait éclaté dans la soirée avait déformé les tuyaux servant à la conduite du gaz qui s'était répandus dans la pièce où couchait M. de Lévis-Mirepoix.